



AMBASSADE DE SUISSE

BEYROUTH (Liban), le 5 novembre 1975

Immeuble Achou
Avenue Perthuis
Case postale 172
Téléphone No. 234646

Réf.: 381.1. - CJ/th

RP no 34

L'"octobre noir" du Liban

Sinon par le nombre des morts, en tout cas par ses conséquences sur la vie du pays, le mois qui vient de s'écouler a été le plus désastreux dans l'histoire du Liban, avec le mois de mai 1860 qui vit les grands massacres des chrétiens par les Druzes et la sombre période de famine de l'année de guerre 1916. Le pays s'enfonçait dans la guerre civile tandis que l'activité économique était réduite à néant et que le gouvernement, non content d'être à peu près impuissant, en arrivait à ^{se}désagréger.

La dégradation de la sécurité atteignit un niveau inimaginable, tandis que les milices se disputaient le quartier des caravansérails de luxe proche du bord de mer et que l'exode des étrangers si longtemps retardé se précipitait pour prendre l'aspect d'une véritable fuite.

Les affrontements souvent très violents qui ont marqué cette période étaient en rapport direct avec les efforts de solution poursuivis sur le plan politique et visaient à donner certains avantages à l'un ou l'autre camp

- 2 -

dans la négociation. Malgré les apparences, la violence est toujours restée contrôlée et s'est caractérisée par un dosage assez précis des ripostes et des représailles; l'aspect inquiétant était une escalade progressive aussi bien dans l'emploi des armes que dans l'élargissement du cercle des participants, ainsi que des manoeuvres sur le terrain qui paraissaient comme le prélude à une "partition" selon des lignes confessionnelles.

Sur le plan politique, le sommet intercommunautaire du 4 octobre (voir mon RP no 25 du 7 octobre), tout en contribuant à atténuer l'aspect confessionnel du conflit, n'avait réussi en aucune façon à préparer une solution politique. Les travaux du "comité du dialogue" s'étaient rapidement embourbés dans la "question de la sécurité" que les Kataeb voulaient formellement voir résolue avant d'aborder la discussion des réformes. Une tentative de contourner l'obstacle par la création de commissions chargées respectivement de l'examen des questions politiques, économiques et sociales conduisait au boycott du comité par M. Pierre Gemayel, et à une nouvelle impasse.

Entre-temps, des efforts se déroulaient en coulisse pour amener la démission du Président Frangié, auquel on reprochait son silence devant la détresse du pays et le soutien qu'il apportait en sous-main à l'intransigeance des Kataeb. L'idée avait été lancée simultanément par MM. Raymond Eddé et Saeb Salam, membres du fameux "axe" avec M. Rachid Karamé. Toutes les pressions devaient se heurter à l'obstination irréductible du Président.

.../...

- 3 -

Il semble que M. Camille Chamoun qui avait déployé comme Ministre de l'Intérieur une activité considérable et très voyante avec laquelle il cherchait à suppléer à l'insuffisance manifeste des forces de sécurité, ait été un moment intéressé par la perspective de succéder à M. Frangié. La fatigue croissante des Kataeb au combat depuis un mois et le durcissement de la gauche allait bientôt lui imposer un choix politique tout différent. Il se rapprocha alors du Président de la République et lança sa milice dans la mêlée aux côtés des Kataeb.

Le blocage du "comité du dialogue" et l'engagement, dans la guerre civile du Ministre de l'Intérieur poussèrent M. Karamé à tenter une manoeuvre sur le plan parlementaire par laquelle il espérait créer des conditions plus favorables au rétablissement du calme. A l'occasion de l'élection du Président de la Chambre, un débat général lui permit d'attaquer M. Chamoun et, indirectement, le Président de la République. En promettant de nouvelles révélations, lors de la poursuite du débat général, M. Karamé espérait sans doute forcer M. Chamoun à reprendre une position de neutralité, et à poursuivre son activité comme Ministre de l'Intérieur.

Le Président de la République et M. Chamoun ripostèrent en empêchant le quorum nécessaire de se former à la Chambre. Ce qui illustre le bysantinisme de ces manoeuvres, est que le débat général ayant suivi l'élection du Président de la Chambre, il aurait été possible de considérer le quorum acquis

..../..

- 4 -

lors de celle-ci comme conservé dans les séances subséquentes. Les députés préférèrent en décider autrement, sans opposition notable de M. Karamé.

La deuxième intervention de la milice de M. Ibrahim Koleilat allait aggraver de manière dramatique la situation. M. Koleilat est le meurtrier de l'éditeur du journal al-Hayat, un des meilleurs de Beyrouth, M. Kamil Mroué, assassiné en 1965 comme "agent impérialiste". Il dirigeait jusqu'ici un groupuscule de gauche intitulé "Mouvement nassérien indépendant", basé sur le quartier sunnite de Basta à Beyrouth; bien que faisant partie des "Partis et forces nationaux et progressistes" le front de gauche créé sous l'égide de M. Kamal Joublatt, il ne s'était nullement manifesté dans les "rounds" précédents.

Il apparut le 19 septembre dans un entrefilet de L'Orient-Le Jour comme le "commandant des milices des quartiers ouest de Beyrouth", organisation inconnue jusqu'alors et dont il n'a plus été question. C'est une autre organisation, créée récemment par M. Koleilat, les "Mourabitoun" (Vigilants) qui devait entrer en lice le 8 octobre en attaquant le quartier commercial des rues Weygand et Allenby ainsi que la rue des Banques.

L'attaque du quartier résidentiel de Kantari habité avant tout par des chrétiens reste encore entourée d'un certain mystère. Elle se produisit au moment où s'organisaient en différents points de la ville de spectaculaires manifestations

..!..

- 5 -

de fraternisation entre chrétiens et musulmans. Elle visait ostensiblement à rejeter les Kataeb hors de leurs positions dans la région des hôtels internationaux, du quartier juif et du quartier commercial de Bab Idriss. En réalité, c'est avant tout la bourgeoisie de Kantari qui était visée, car, sous prétexte de recherche d'armes, tous les appartements de la zone, y compris ceux occupés par des fonctionnaires des Ambassades ont été envahis et pillés. Le produit du pillage a été embarqué sur des camions tenus à disposition.

L'occupation du quartier Kantari, qui s'accompagna d'un spectaculaire échange de fusées entre la tour Murr en construction, tenue par les Mourabitoun et l'hôtel Holiday Inn, occupé par les Kataeb, amena, comme je l'ai exposé dans ma lettre du 29 octobre au Secrétariat politique, la création d'un front continu entre la mer et les collines entourant Beyrouth et donna soudainement aux propos sur la "partition" une pressante actualité. En même temps, les combats redoublaient d'intensité dans le secteur de Chiah-Ain Remmaneh, où les Kataeb tentaient apparemment de percer en direction du rond-point de l'aéroport, point stratégique situé à proximité immédiate du grand camp palestinien de Sabra et d'où ils auraient pu couper les quartiers ouest de Beyrouth, de peuplement musulman.

La soudaine apparition des hommes de Koleilat en plein centre de la ville mit fin aux exercices parlementaires de M. Karamé. La dernière tentative, le 28 octobre, fut l'occasion d'une fusillade au cours de laquelle le chauffeur de M. Pierre Gemayel fut tué.

..//..

- 6 -

Il n'est pas encore clair de quelle manière les événements qui ont suivi, ont, après quatre jours harassants d'obscures intrigues, abouti à un douzième cessez-le-feu, qui tient à peu près à ce jour et autorise l'espoir d'une reprise au moins temporaire.

Après la séance avortée du Parlement, le 28 octobre, M. Rachid Karamé, sans avoir apparemment consulté personne, annonça la constitution d'un Comité de Sécurité composé de personnalités politiques, dont MM. Chamoun, Gemayel et Joumblatt. Ce comité devait se réunir au Grand Sérail, siège de la Présidence du Conseil, où M. Karamé s'établit incontinent.

Le Comité de Sécurité ne se réunit jamais. MM. Joumblatt et Saeb Salam se rendirent au Grand Sérail (une véritable expédition, car le palais se trouvait entre les deux lignes de feu) pour déclarer qu'ils appuyaient M. Karamé, mais ne pouvaient participer au Comité. MM. Chamoun et Gemayel se récuserent par téléphone, tout en donnant au Président du Conseil "carte blanche" selon leur propre expression, pour trouver une solution au problème de la sécurité.

M. Karamé ne trouva pour le joindre que le vieux leader chiite, Adel Osseirane, personnalité de peu de relief, Ministre de l'économie dans le présent cabinet, et M. Ghassan Tuéni, grec-orthodoxe, Ministre des Affaires sociales et directeur du grand journal An-Nahar. Ainsi plus ou moins couvert du côté confessionnel, M. Karamé se substitua au Ministre de l'Intérieur

../..

- 7 -

défaillant, et entreprit, avec l'aide des hauts fonctionnaires des FSI et le soutien du CLAP (Commandement de la lutte armée palestinienne) de faire aboutir le cessez-le-feu.

Ses premiers efforts furent peu encourageants.

L'institution infructueuse du Comité de Sécurité paraissait avoir mis fin au gouvernement, qui ne put se réunir pour le Conseil des Ministres hebdomadaire. Les secteurs Kantari - hôtels internationaux et Chiah - Ain Remmaneh restaient plus actifs que jamais et d'intenses échanges de tirs se déroulaient sur la face est d'Achrafieh (quartier maronite). Deux cessez-le-feu successifs devaient échouer, tandis que M. Chamoun prenait domicile à Baabda avec M. Philippe Takla, Ministre des Affaires étrangères, ce qui semblait marquer une sorte de sécession.

Il est difficile de décrire le désarroi dans lequel se trouvait alors le pays. Les étrangers, qui avaient suivi jusque-là sans trop s'émouvoir les exploits des diverses milices, prirent peur et précipitèrent leur départ. De nombreux Libanais n'allaient pas tarder à rejoindre ceux qui étaient déjà partis pour trouver des écoles à leurs enfants. Pour comble, l'élégant centre commercial de Hamra se vit envahi par une foule de vendeurs à la sauvette qui s'installèrent sur les trottoirs, bloquant les accès aux magasins pour la plupart fermés depuis longtemps ("c'est le souk à la balance", devait s'exclamer un commerçant du quartier, faisant allusion au fameux marché de la basse ville où les vêtements sont vendus au poids).

.../...

- 8 -

On peut se demander si ce n'est pas précisément cette atmosphère de débandade qui a finalement favorisé les efforts de M. Rachid Karamé.

Les accusations directes contre les Kataeb et le Parti national libéral (PNL) de M. Camille Chamoun proférées à la télévision le 31 octobre au soir par le Président du Conseil semblaient porter la crise à son paroxysme. En même temps, la presse beyrouthine annonçait que la brigade de Yamouk de l'Armée de libération de la Palestine et une unité de la Saika avaient pris position devant la ville chrétienne de Zahlé dans l'est du Liban.

Seule lueur d'espoir, le Président du Conseil s'était entretenu par téléphone avec M. Sleiman Frangié, et l'on voyait apparaître un médiateur, généralement efficace, des situations difficiles, M. Henri Pharaon.

Dans la matinée du 1er novembre, M. Karamé réussit à obtenir l'accord de MM. Pierre Gemayel et Yasser Arafat pour une rencontre Kataeb - OLP dans le cadre du Comité supérieur de coordination, un organisme chargé d'amener la coopération FSI - CLAP, et qui s'était transféré depuis deux jours au Sérail. La réunion eut lieu l'après-midi, avec la participation de M. Joseph Chader, un vieux politicien phalangiste modéré, dont on n'avait guère entendu parler depuis quelque temps.

L'application des "dispositions spéciales" prises lors de cette rencontre (on a évité d'employer encore la dé-

.../...

nomination un peu dévaluée de cessez-le-feu) a donné une indication de leur teneur. La plus importante était l'intervention de l'armée dans la zone "verte" (centre commercial de la Place des Canons et de Bab Idriss, au nord du Sérail), avec une force officielle de 300 hommes, et sur les "routes internationales". Il s'agissait de concessions substantielles aux Kataeb. Ceux-ci s'étaient montrés très agressifs la veille à Chiah, et les Palestiniens avaient présenté leur riposte comme une victoire.

Comme on s'accorde généralement à reconnaître que les milices Kataeb et PNL ne sont pas de taille à lutter à la fois contre les milices de gauche et les forces réunies de la Résistance palestinienne, on a lieu de penser que ces concessions ont dû être assorties de promesses de caractère politique de M. Gemayel, dont la nature n'est pas encore connue.

L'accord sur les "dispositions spéciales" et la détente qui suivit (dont les fruits pour la population sont encore modestes) rendirent possible une nouvelle réunion du "Comité du Dialogue", puis une "réconciliation" quelque peu forcée entre MM. Karamé et Chamoun, et la tenue de la séance régulière du Conseil des Ministres, au cours de laquelle le Président de la République fit l'éloge de M. Karamé.

Dans cette ambiance un peu plus calme, on assiste enfin à des initiatives étrangères comme celle de M. Valéry Giscard d'Estaing et la lettre de M. Kissinger.

Il est encore trop tôt, alors qu'en beaucoup d'endroits les "éléments armés" continuent à se faire face, que des

- 10 -

incidents se déroulent, qu'une partie du territoire est sous contrôle de troupes d'obédience syrienne (certains disent de Syriens camouflés) et que l'activité économique reste minime, d'évaluer la portée de ces initiatives.

C'est le scepticisme quant à l'avenir du pays qui prévaut dans les milieux diplomatiques, même si l'atmosphère est un peu meilleure qu'à la fin de la semaine dernière. L'atteinte portée à la position internationale du Liban paraît difficile à réparer, et en tout état de cause, il y faudrait de longs et persévérants efforts, dont on ne sait s'il sera même possible de les entreprendre.

L'Ambassadeur de Suisse:



(Albert-Louis Natural)

381.1. - CJ/th

Beyrouth, le 5 novembre 1975

no	RP no 34	
date		11. DEZ. 1975 B
objet		R E S U M E
réf.		11. DEZ. 1975 B
signature	Beirut	

L'"octobre noir" du Liban

va J¹
~~NIF~~
 20¹⁴/x1
 9/9

Le mois d'octobre a été un des plus tragiques de l'histoire du Liban. La division du gouvernement et les affrontements de milices en plein centre de la ville ont paralysé la vie du pays et entraîné un départ massif de la communauté étrangère. Les perspectives d'avenir sont très sombres.

L'Ambassadeur de Suisse:



Albert-Louis Natural

(Albert-Louis Natural)